

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 7 NOVEMBRE 2023 A 15 H

PROCES-VERBAL

MEMBRES DU CONSEIL	QUALITE	PRESENT	ABSENT	A DONNE PROCURATION A	REPRESENTE PAR SON SUPPLEANT
LEANDRI Ange-François	Président	X			
OLLANDINI Jean-Baptiste	Secrétaire	X			
ALARIS Nicolas	Titulaire	X			
ANDREANI Marie-Ange	Titulaire	X			
BARCELO Angelika	Titulaire		X		
BARTOLI Jean-Jacques	Titulaire	X			
BARTOLI Paul-Marie	Titulaire	X			
CAITUCOLI Paul-Joseph	Titulaire	X			
CARRIER Marie-Antoinette	Titulaire		X	ISTRIA M	
CIANFARANI Pierre	Titulaire	X			
CORTI Jacques	Titulaire		X		
COSTANZO Mathias	Titulaire		X		
DUVAL Danielle	Titulaire		X	OLLANDINI JB	
ETTORI Ghislaine	Titulaire	X			
FAGGIANI Alain	Titulaire	X			
GIAIACOPI Michel	Titulaire	X			
ISTRIA Mireille	Titulaire	X			
ISTRIA Patrice	Titulaire		X	NICOLAI J	
LARI Ange	Titulaire		X	FAGGIANI A	
LEANDRI Jean-Yves	Titulaire		X		MOZZICONACCI MF
LUCIANI Jean-Pierre	Titulaire		X		
MAZZONE Jean-Bernard	Titulaire	X			
MICHELETTI Vincent	Titulaire	X			
MONDOLONI Jeannine	Titulaire	X			
MONDOLONI Marie-Pierre	Titulaire		X		
MONDOLONI Marie-Liliane	Titulaire	X			
MOZZICONACCI José-Pierre	Titulaire	X			
NICOLAI Jacques	Titulaire	X			
NICOLAI-PIETRI Paule-Marie	Titulaire		X		
PAOLINI François	Titulaire	X			
PERENEY Jean	Titulaire		X		
PIANELLI CASANOVA Angélique	Titulaire	X			
PUCCI Joseph	Titulaire		X		
PTHOD HONORE Myriam	Titulaire		X	ETTORI G	
QUILICHINI Pascal	Titulaire		X		
QUILICHINI Paul	Titulaire		X		
ROCCA Antoine	Titulaire		X		
SCANAVINO François-Joseph	Titulaire		X	BARTOLI PM	
TABERNER Elisabeth	Titulaire		X		
TOLINI Jean-Pierre	Titulaire	X	X		
TRAMONI Michel	Titulaire		X		

Le quorum, fixé à 41, est atteint compte tenu de la présence de 22 conseillers.

L'ordre du jour est le suivant :

Rapport n°1 : Avenant BARACCI LOT 1.

Rapport n°2 : Avenant BARACCI LOT 2.

Rapport n°3 : Convention de dépotage.

Rapport n°4 : Marché de suivi et d'animation de l'OPAH / lot 2.

Rapport n°5 : Convention OPAH.

Rapport n°6 : Poste animateur Pépinière

Rapport n°7 : Mise en place de la nomenclature M57 à compter du 1er janvier 2024.

Rapport n°8 : DM.

Rapport n°9 : Autorisation donnée au Président concernant la signature de deux contrats de prêts.

Compte rendu des décisions prises au titre des délégations

Monsieur Jean-Baptiste OLLANDINI est désigné secrétaire de séance.

Le procès-verbal du Conseil communautaire du 23 juin 2023 est approuvé.

Point n°1 : Réseaux de transfert des eaux usées de Baracci – Lot 1.

I. Rapport.

CF. Ci-après.

II. Discussions.

Néant.

III. Demande de scrutin particulier.

Néant.

IV. Résultat des votes.

Présents	Procurations	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
22	6	28	28	0	0

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Point n°2 : Réseaux de transfert des eaux usées de Baracci – Lot 2.

I. Rapport.

CF. Ci-après.

II. Discussions.

Monsieur MOZZICONACCI demande si les difficultés techniques rencontrées lors des travaux ont été surmontées.

III. Demande de scrutin particulier.

Néant.

IV. Résultat des votes.

Présents	Procurations	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
22	6	28	28	0	0

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Point n°3 : Convention de dépotage.

I. Rapport.

CF. Ci-après.

II. Discussions.

Néant.

III. Demande de scrutin particulier.

Néant.

IV. Résultat des votes.

Présents	Procurations	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
22	6	28	28	0	0

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Point n°4 : Marché de suivi et d'animation de l'OPAH / lot 2.

I. Rapport.

CF. Ci-après.

II. Discussions.

Monsieur BARTOLI demande dans quel délai cette opération pourra débuter.

III. Demande de scrutin particulier.

Néant.

IV. Résultat des votes.

Présents	Procurations	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
22	6	28	28	0	0

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Point n°5 : Convention OPAH.

I. Rapport.

CF. Ci-après.

II. Discussions.

Monsieur MOZZICONACCI demande si les bénéficiaires se limitent à ceux recensés lors du diagnostic pré-opérationnel.

Monsieur MOZZICONACCI demande également quelles sont les modalités envisager pour communiquer sur ce dispositif.

Monsieur BARTOLI Paul-Marie évoque pour sa part les difficultés rencontrées sur l'OPAH « communale » et indique que les Maires doivent être les relais, notamment sur l'état du bâti, entre la CCSVT et les usagers.

Monsieur PAOLINI demande si le dispositif était applicable aux collectivités.

Monsieur BARTOLI Jean-Jacques propose qu'un flyer soit mis à disposition des communes pour présenter le dispositif.

Monsieur NICOLAI Jacques demande si l'indivision est un frein à cette opération.

III. Demande de scrutin particulier.

Néant.

IV. Résultat des votes.

Présents	Procurations	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
22	6	28	28	0	0

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Point n°6 : Poste animateur Pépinière.

I. Rapport.

CF. Ci-après.

II. Discussions.

Néant.

III. Demande de scrutin particulier.

Néant.

IV. Résultat des votes.

Présents	Procurations	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
22	6	28	28	0	0

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Point n°7 : Mise en place de la nomenclature M57 à compter du 1er janvier 2024

I. Rapport.

CF. Ci-après.

II. Discussions.

Monsieur BARTOLI Paul-Marie demande si on dirige vers le CFU. Il traduit une forme de désengagement de l'Etat, de la responsabilisation de l'élu et surtout une déresponsabilisation du Comptable public.

III. Demande de scrutin particulier.

Néant.

IV. Résultat des votes.

Présents	Procurations	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
22	6	28	28	0	0

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Point n°8 : Décision budgétaire modificative.

I. Rapport.

CF. Ci-après.

II. Discussions.

Néant.

III. Demande de scrutin particulier.

Néant.

IV. Résultat des votes.

Présents	Procurations	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
22	6	28	28	0	0

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Point n°9 : Autorisation donnée au Président concernant la signature de deux contrats de prêts.

I. Rapport.

CF. Ci-après.

II. Discussions.

Néant.

III. Demande de scrutin particulier.

Néant.

IV. Résultat des votes.

Présents	Procurations	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
22	6	28	28	0	0

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Point n°10 : Compte rendu des décisions prises au titre des délégations.

I. Rapport.

Sans objet, liste des décisions ci-après.

Décision 2023-05 Achat d'une parcelle de 1,20 ha (263, section B) accueillant la STEP de Granace.

Décision 2023-06 Marché subséquent relatif à la rénovation du réseau AEP de Mancinu, commune de Propriano.

Décision 2023-07 Contrat Territorial de Relance et de Transition Ecologique / Soutien en ingénierie.

Décision 2023-08 Marché subséquent relatif à la rénovation du réseau AEP de Fozzano.

Décision 2023-09 Rénovation d'urgence du réservoir de Pianelli, commune d'Olmato / Recherche de financement.

Décision 2023-10 Dispositif PVD / Soutien en ingénierie.

Décision 2023-11 Rénovation d'urgence du réservoir de Pianelli, commune d'Olmato / Recherche de financement.

Décision 2023-12 Création d'un réseau EU, secteur de Pellone, commune de Viggianello / Recherche de financement.

Décision 2023-13 Réhabilitation de réseau AEP, secteur de Vigna Maio, commune d'Olmato / Recherche de financement.

Décision 2023-14 Réhabilitation du réseau AEP de Mancinu, commune de Propriano / Recherche de financement.

Décision 2023-15 Achat de deux parcelles (A 779 (748 m²) et A 1523 (2532 m)) devant accueillir la STEP d'Argiusta-Moriccio.

II. Discussions.

Sans objet.

III. Demande de scrutin particulier.

Sans objet.

IV. Résultat des votes.

Sans objet.

Point n°11 : Questions et/ou informations diverses.

1/ Monsieur LEANDRI Ange-François évoque la rencontre avec le promoteur d'un agrigolf sur la commune de Sartène. Il précise qu'en conclusion, il a insisté sur l'intérêt philosophique de ce projet mais surtout sur l'impossibilité pour l'EPCI de participer financièrement.

2/ Monsieur LEANDRI Ange-François informe les membres du Conseil du courrier d'information relatif au transfert de pouvoir de police en matière de publicité à l'EPCI à l'exception de la commune de Propriano compte tenu de sa population qui est supérieure à 3 500 habitants. Il rappelle à cette occasion l'intérêt d'une réflexion sur la création de gardes champêtres à l'échelle intercommunale.

3/ Monsieur MOZZICONACCI JP demande si le dossier des déchets a connu un avancement quelconque.

La séance est levée à 16h15.

**
*